

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 44 (1987)

Heft: 12

Rubrik: Échos de l'EFGS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le symposium de Macolin et les sciences du sport en Suisse

Yves Jeannotat

«Le développement permanent et l'importance grandissante du sport nécessitent une recherche scientifique accrue.» Cette phrase introduit une série de six thèses rédigées à l'issue du 26e Symposium de Macolin sur «Les sciences du sport en Suisse».

Ce sont quelque 120 scientifiques, maîtres d'éducation physique, entraîneurs et fonctionnaires qui se sont réunis à l'Ecole fédérale de sport, cet automne, pour tenter de donner une assise aux «sciences du sport», fortement méconnues en Suisse mais qui sont encore, il faut bien le dire, à la recherche d'une véritable identité.

Lancés par un brillant exposé de M. Kurt Furgler, ancien conseiller fédéral, sur les liens qui existent entre le sport et la société, et par une série de conférences plus spécifiques, les débats ont surtout porté sur les rapports souhaités avec les sciences fondamentales, dites aussi sciences établies. Tout au long des discussions, on s'est rendu compte que le fossé qui sépare les hommes de théorie des hommes de terrain n'est pas un mythe. Les intérêts des uns et des autres sont loin d'être toujours les mêmes, tout comme le langage utilisé, ce qui rend la compréhension mutuelle fort difficile.

Les thèses émises en conclusion indiquent cependant la voie à suivre pour que les choses avancent: nécessité de prêter une attention plus soutenue à la recherche en matière de sport, son orientation par rapport aux sciences de base d'une part et par rapport à la pratique du sport de l'autre, son ancrage institutionnel enfin. Il incombe dès lors à la Commission d'experts pour la recherche dans le domaine des sports, nommée par la CFGS, de donner les impulsions nécessaires pour matérialiser ces objectifs et pour assurer la coordination et l'information indispensables au niveau national. Quant à la Société suisse des sciences appliquées au sport (SSSS), elle va tout mettre en œuvre pour que les projets de recherche se multiplient et, aussi, pour en divulguer les résultats.

Les six thèses du symposium

1 *Nécessité de la recherche scientifique en matière de sport*

Le développement permanent et l'importance grandissante du sport nécessitent une recherche scientifique accrue dans deux directions:

D'une part, la recherche scientifique en matière de sport a pour but une description et une analyse critique du sport et de sa pratique, ainsi que le développement d'une théorie autonome des sciences du sport. D'autre part, l'homme sportif, les institutions concernées et l'école doivent disposer de connaissances solides afin que le sport soit enseigné et pratiqué correctement dans l'optique de l'éducation, de la santé, de la réhabilitation et de la performance de haut niveau.

2 *Orientation par rapport aux sciences de base*

La qualité scientifique doit être garantie par un dialogue actif des sciences du sport avec les sciences de base et par la prise en compte des critères de ces dernières.

3 *Orientation par rapport à la pratique du sport*

Sciences appliquées, les sciences du sport contribuent à résoudre des problèmes inhérents à la pratique sportive. La collaboration de leurs disciplines partielles en est une condition préalable.

4 *Ancrage institutionnel*

L'intégration des sciences du sport dans les universités est une condition sine qua non pour leur institutionnalisation. Les instituts universitaires et l'Institut de recherches de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport doivent être dotés des moyens nécessaires pour traiter certains points forts de la recherche.

5 *Commission d'experts pour la recherche dans le domaine des sports de la Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFGS)*

L'encouragement actif de la recherche ainsi que la coordination et l'information à assurer sur le plan national incombent à la Commission d'experts pour la recherche dans le domaine des sports de la Commission fédérale de gymnastique et de sport. Les moyens nécessaires doivent être mis à disposition à cet effet.

Il convient de solliciter la collaboration du Fonds national de la recherche et, le cas échéant, de mettre sur pied un projet national de recherche.

6 *Formation de la relève scientifique*

Des cycles d'études de sciences du sport doivent être instaurés dans les universités. ■



Maîtres de sport de l'EFGS: diplômés et candidats

Un cycle de formation (2 ans) pour l'obtention du diplôme de maître de sport de l'EFGS vient de se terminer à Macolin. Parmi les lauréats, cinq Romands: Anne Marchand, de Ville-let; Liliane Schweingruber, de Campello; Dominique Détraz, de Savigny; Jean-Marc Reusser, de Neuchâtel et André Junod, de Lausanne. Pour les deux années à venir, 10 jeunes filles et 17 garçons ont été admis. La formation qu'ils vont suivre présente un visage nouveau qui sera analysé ultérieurement pour les lecteurs de MACOLIN. Parmi ces 27 étudiants, 6 de langue française dont voici les noms: Sandra Cou-dray, de Chamossion; Balbine Miserez, de Sion; Martine Sonnex, de Meyrin; Ivo Damaso, de Bienne; Claude Niang, de Sion et Emmanuel Praz, de Baar (Nendaz).